

Découvrir les fonctions différentes entre Ciel Devis Factures et Sage 50

RÉSUMÉ

Cette fiche vous liste les fonctionnalités différentes entre Ciel Devis Factures et Sage 50.

Résolution

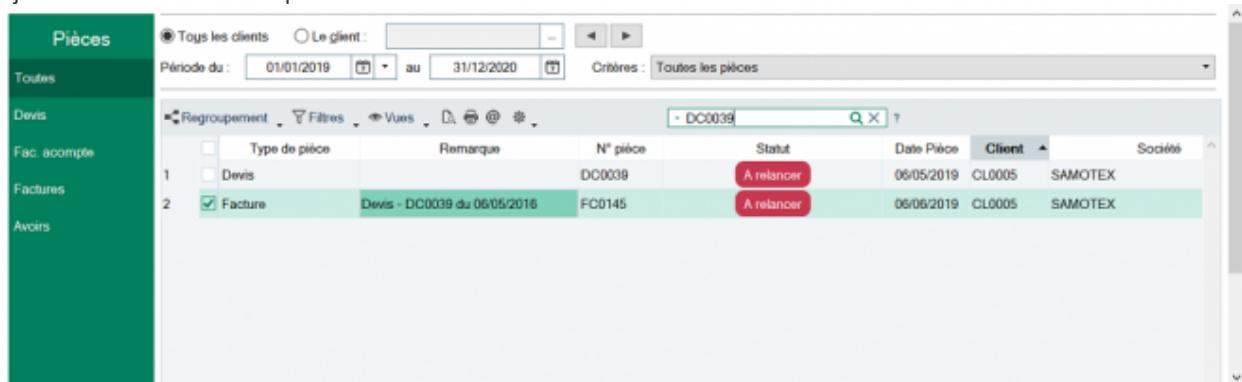
Le logiciel **Sage 50** est basé sur le logiciel Ciel Gestion Commerciale. Donc, certaines fonctions entre les 2 applications ont un fonctionnement différent.

Transfert d'un devis en facture

Lors de la migration des données de **Ciel Devis Facture** vers **Sage 50**, la case "Transféré" n'est pas reprise. Le fonctionnement de transfert des 2 applications étant différent, cette case ne pouvait pas être cochée.

Vous pouvez utiliser cette solution alternative pour retrouver les devis qui ont été transférés en facture :

1. Aller dans le menu **Ventes - Pièces clients**
2. Ajouter la colonne "Remarque"



	Type de pièce	Remarque	N° pièce	Status	Date Pièce	Client	Société
1	Devis	DC0039	DC0039	A relancer	06/05/2019	CL0005	SAMOTEX
2	Facture	Devis - DC0039 du 06/05/2016	FC0145	A relancer	06/06/2019	CL0005	SAMOTEX

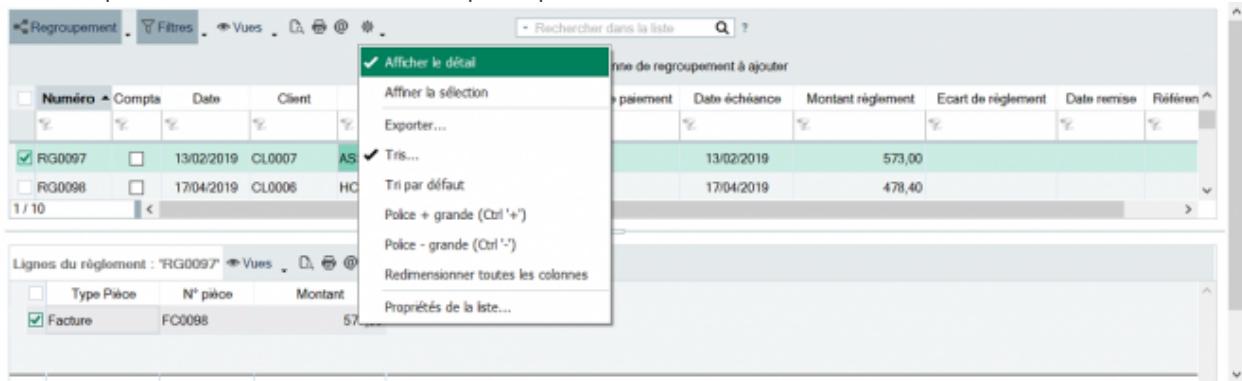
Vous pouvez réaliser une recherche sur un numéro de devis pour trouver la facture qui est liée. Ensuite, vous pourrez changer le statut dans le devis.

Colonne "N° de pièce" dans la liste des règlements

Dans **Ciel Devis Factures**, vous pouvez insérer la colonne "N° de pièce" dans la liste des règlement et trouver rapidement le règlement d'une facture.

Dans **Sage 50**, vous devez consulter le détail du règlement pour visualiser le numéro de facture réglé.

1. Cocher l'option "Afficher le détail" dans les options pour avoir l'information dans la liste.



TVA Exonéré

Dans **Ciel Devis Factures**, sur les lignes sans taux de TVA, en Saisie Document, la zone restait vide alors que dans **Sage 50**, il est indiqué "Exonéré".

Le fonctionnement du champs TVA se gère différemment entre les deux applications.

Vous pouvez basculer le dossier en mode Saisie Standard ou la zone TVA se vide lors de l'impression d'une pièce.

Franchise de TVA

Dans **Ciel Devis Factures**, vous pouvez cocher l'option "Bénéficiaire du régime de franchise en base de TVA" dans les paramètres de société. Cette option permettait d'imprimer la phrase "TVA non applicable, art.293-B du CGI" sur les factures.

Cette fonction n'existe pas dans **Sage 50**. Pour imprimer cette phrase, vous pouvez personnaliser votre modèle de facture ou devis.

La procédure est disponible dans la fiche [Notion "TVA non applicable" ne s'imprime pas](#)

Le service à la personne

Dans **Ciel Devis Factures**, vous pouvez gérer le service à la personne et imprimer l'attestation fiscale.

Dans **Sage 50**, cette fonctionnalité n'existe pas. Mais vous pouvez effectuer un paramétrage complémentaire dans votre dossier pour le gérer.

L'exportation des écritures vers Ciel Compta Libérale

Dans **Ciel Devis Factures**, vous pouvez choisir d'exporter les écritures comptables vers Ciel Compta Libérale.

Dans **Sage 50**, cette fonctionnalité n'existe pas. Si vous utilisez encore Ciel Compta Libérale pour votre comptabilité, vous devrez saisir manuellement vos écritures.

Solutions connexes

Le contenu ci-dessous peut vous être utile :

[Liste des données non récupérées lors de la migration Ciel vers Sage 50](#)

[Migrer d'un logiciel Ciel vers Sage 50](#)

[Mettre en place le Service à la personne dans Sage 50 Standard et Premium](#)

[Mettre en place le Service à la personne dans Sage 50 Essential](#)

mots clés Migration Récupération Conversion fonctionnement différences utilisation

ID de la solution

211010150078199

date de dernière modification

02 juin 2023

LES ATTRIBUTS

Détails de produit

- Version: Current version; Future versions

TAXONOMIE

- Modules de produits > Sage 50 > Gestion Commerciale
- Modules de produits > Ciel > Devis Factures 'R'
- Catégorie de cas > Comment faire > une intégration

Produits

- Ciel FR

- Sage 50 FR